



## INSTRUCTIONS POUR LE TRANSPORT DES BATTERIES

Cher collaborateur :

Pour effectuer le transport de batteries, conformément à la réglementation pour le transport de marchandises dangereuses, les éléments suivants sont requis :

### EMBALLAGE MINIMUM

Les batteries doivent toujours être **palettisées** et protégées par un **carton épais** (minimum 2 ondes recommandées). Les éléments suivants doivent être respectés :

1. Chaque batterie doit aller dans une **caisse et une palette individuelle**.
2. S'il y a un **écart excessif entre la caisse et la batterie**, il **doit être rempli** pour éviter un mouvement relatif entre les deux.
3. La position de la batterie doit être **complètement repliée** (à la fois le train d'att. et la poignée) et **verticale**.
4. La caisse doit aller sur une **demi-europalette (80 x 60 cm)** et avoir une **hauteur maximale de 60 cm**.
5. **En aucun cas, rien ne peut être empilé** sur une batterie.
6. La **fixation** entre la caisse avec la batterie et la palette sera réalisée à l'aide d'au moins un de ces 3 systèmes, qui assurent l'absence de mouvement relatif entre les éléments :
  - a) **Le cerclage**
  - b) **Emballage rétractable**
  - c) **Utilisation de sangles** (non retournables)
7. L'ensemble emballé doit avoir les **étiquettes indiquées dans la section suivante**:



**Si l'un des points ci-dessus n'est pas respecté, la batterie perdra sa garantie et le revendeur devra assumer le coût de la réparation.**

### ÉTIQUETTES REQUISES

- Etiquette "**9A**" sur deux faces opposées (dimensions : 10 cm x 10 cm).
- Etiquette "**UN3480 LITHIUM ION BATTERIES – BATERÍAS DE ION LITIO**" sur deux faces opposées.
- Etiquette "**OVERPACK – SOBREEMBALAJE**".

### OU LES TROUVER

Dans le fichier compressé joint à cette circulaire.



**ATTENTION :**

**IMPRIMER LES ÉTIQUETTES AU FORMAT D'ORIGINE, AFIN QU'ELLES SE TROUVENT SELON LES MESURES APPLICABLES.**

**LES ÉTIQUETTES DOIVENT ÊTRE MISES SUR CHAQUE BATTERIE (SUR LES DEUX COTÉS OPPOSÉS).**

**SI L'EMBALLAGE EXTERIEUR EST UTILISÉ POUR LE TRANSPORT DE PLUS D'UNE BATTERIE, LES ÉTIQUETTES DOIVENT ÉGALEMENT ÊTRE APPLIQUÉES SUR LA PARTIE EXTERIEURE DE L'EMBALLAGE (SUR LES DEUX COTÉS OPPOSÉS) AFIN D'ÊTRE VISIBLES.**

### SUPPORT TECHNIQUE

Si vous avez besoin d'aide supplémentaire, vous pouvez contacter notre équipe d'assistance via :

Téléphone: +34 933 722 966

Email: [service@silence.eco](mailto:service@silence.eco)